



**FEDERATION FORCE – OUVRIERE des
PERSONNELS
des SERVICES PUBLICS et des SERVICES de SANTE
GROUPEMENT DEPARTEMENTAL
des SERVICES de SANTE de LOIRE ATLANTIQUE**

Le Mardi 21 AVRIL 2020, à Saint-Brévin

COMMUNIQUÉ DU GROUPEMENT DEPARTEMENTAL FO SANTÉ DE LOIRE – ATLANTIQUE

Le bureau du GD FO SANTÉ 44 réuni ce matin salue la mobilisation des Hospitaliers et des salariés du Privé dans le département pendant cette crise sanitaire malgré la gestion chaotique du gouvernement. Effectivement dès le début de la crise, les protections (masques, surblouses, tabliers, etc...) manquaient et sont à flux tendu à ce jour, les organisations de travail dérèglementées, la sécurité des agents ou salariés n'est pas assurée (dépistage, test, EPI) etc ... L'Hôpital pour fonctionner est obligé de faire appel aux dons ! Inadmissible !

Le bureau du GD FO SANTE condamne les différentes attaques contre le Code du Travail et le Statut, sous prétexte de prise en charge des patients ! Cette crise sanitaire, dont la sévérité est due aux économies réalisées dans le secteur de la Santé, ne doit pas être le prétexte à remettre en cause les droits des salariés !

Les revendications portées par FO depuis plus de 30 ans sont plus que légitimes ! Et pour cause les fermetures de lits, les suppressions de postes, les plans d'économie par la mise en place de mesures d'austérité dans les établissements de santé et médico-sociaux ont dégradé les conditions de travail et d'accueil dans le Public et le Privé.

Dans son allocution télévisée, le Président de la République a annoncé :

- Une prime allant de 1000 à 2000 euros dans le Privé
- Une prime de 500 à 1500 euros pour l'hôpital public

Pour le Privé, dès aujourd'hui, on peut vérifier que sur un EHPAD Nantais la direction annonce à ses salariés une prime de 300 € sous conditions de ne pas avoir eu d'arrêt maladie ! Au vu des bas salaires dans ces établissements, les salariés viennent travailler avec des signes s'apparentant à ceux du COVID-19. C'est inadmissible de tenir les salariés au chantage !

En ce qui concerne le Public, cette prime de 500 à 1500 € devient sous condition du nombre de cas COVID dans sa région ou son département et le gouvernement n'est pas clair sur les grades qui la percevraient.

Que le gouvernement attribue une prime pourquoi pas ? Mais FORCE OUVRIERE rappelle ses revendications et les martèlent :

- Hausse générale des salaires pour le Public et le Privé !
- Hausse des effectifs dans les services !
- Octroi du taux maximum d'insalubrité aux Hospitaliers qui chaque jour travaillent ou interviennent dans les services COVID 19, cette indemnité doit être de 4,12€ par jour travaillé !
- Annulation de tous les plans de restructuration, suppressions de lits, création de lits pour l'hôpital et de places pour le médico-social, de délocalisation, etc., c'est-à-dire l'arrêt de plus de 35 ans de politique de casse de notre système de santé dont nous voyons à nouveau aujourd'hui le résultat.
- Augmentation du nombre de places dans les écoles paramédicales

FORCE OUVRIERE n'exclut pas de déposer des préavis de grève pour obtenir satisfaction des revendications, pour être enfin entendu par des gouvernements qui depuis le début font la sourde oreille et ne pensent qu'aux profits des actionnaires !

AVEC FORCE OUVRIERE POUR RESISTER-REVENDIQUER-RECONQUERIR